

## DOSSIER D'INSCRIPTION

### COMMISSION D'EQUIVALENCE 2024

ADMISSION EN 2<sup>ème</sup> CYCLE

(Intégration possible en semestre 7 UNIQUEMENT)

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription et de création personnelle et de la note d'intention : **2 avril 2024**

- Ce **dossier de création personnelle** devra obligatoirement comporter une sélection d'une quinzaine d'œuvres représentatives de votre travail de production et de vos recherches : dessins, photographies, croquis ou peintures, performances, sculptures, installations, etc..
- La **note d'intention** : En vue du mémoire à rédiger lors du 2<sup>ème</sup> cycle, nous fournir une note d'intention qui comprendra :
  - o en 5 ou 10 lignes, l'énoncé des enjeux de votre travail plastique
  - o en une page, votre projet de mémoire en lien avec une ou plusieurs problématiques de votre travail plastique. Vous justifierez votre choix de sujet par une argumentation concise et précise avec les références associées artistiques et théoriques que vous trouverez pertinentes.

**Attention** : Seul le dossier d'inscription devra être adressé par mail à : [scolarite@moco.art](mailto:scolarite@moco.art)

Pour ce qui concerne votre dossier de création personnelle et la note d'intention, le service scolarité vous fera parvenir avec le mail d'accusé de réception un lien vous permettant d'accéder à un espace de stockage personnel afin de l'y déposer.

L'absence de ce dossier sera un motif de non-admission

- Entretien : **7 mai 2024**, pour les candidat-e-s dont le dossier a été retenu
- Frais de dossier d'inscription : **50 euros**

#### PIÈCES A FOURNIR AU DOSSIER D'INSCRIPTION :

- Fiche d'inscription à la commission d'équivalence dûment complétée
  - Virement bancaire de 50€ correspondant aux frais d'inscription (voir RIB plus bas)
  - Etat civil : - photocopie du livret de famille (parents et candidat-e) et Carte d'identité pour les Français,  
- copie du passeport ou extrait de naissance pour les internationaux
  - Attestations de diplômes et bulletins de notes, attestations de diplômes traduites et certifiées pour les candidat-e-s étrangers.
  - Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense pour les candidat-e-s français-es
  - Attestation du TCF - Test de Connaissance du Français niveau B2, indispensable pour les étudiant-e-s internationaux de pays non francophones. Ce test peut être présenté :
    - \* soit à l'étranger dans les ambassades, consulat général de France, alliances françaises, service de coopération culturelle, universités..
    - \* soit en France dans les centres agréés par le Centre International d'Etudes Pédagogiques (C.I.E.P.). Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse internet suivante : [www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)
- Les résultats de ce test seront nécessaires avant l'inscription à l'école des candidat-e-s non francophones.  
Le niveau B2 est indispensable pour la totalité du cursus

Code guichet : 34000  
N° de compte : 00002004228  
Clé RIB : 42  
Domiciliation : TPMONTPELLIER

**IBAN** (International Bank Account Number)  
FR76 1007 1340 0000 0020 0422 842  
**BIC** (Bank Identifier Code) TRPUFRP1

**RAPPEL DU DEROULEMENT :**

- Commission de pré-sélection : **25 avril 2024**
- Courrier de réponse ou de convocation par mail : **à partir du 26 avril 2024**
- Entretien avec le jury des candidat-e-s dont le dossier a été retenu : **7 mai 2024 à partir de 9 h**  
**Lieu : Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Montpellier**  
**130 rue Yehudi Menuhin - 34000 Montpellier**
- Résultats : **A partir du 4<sup>er</sup> juillet 2024**, par affichage au MO.CO. Esba, sur les sites internet [www.mocoeba.art](http://www.mocoeba.art) et [www.moco.art](http://www.moco.art)  
→ *Attention, aucun résultat ne sera donné par téléphone.*